AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N^{O} 1709-40

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n^{o} 1709-40 intitulé :

> « Règlement modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n°1709 afin d'augmenter ou d'intégrer des tarifs relatifs au personnel requis et aux matières utilisées lors d'une intervention en sécurité incendie, au remorquage de véhicules, aux activités aquatiques et aux permis de stationnement pour les organismes à but non lucratif »

a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 2 novembre 2026.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 3 novembre 2026.

Tania Lê, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
web de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca